

LETTRE D'APPUI

Montréal, le 24 septembre 2014

Accusations – M. Napoleón Gómez Urrutia

À l'attention de : L'honorable Peter MacKay, C.P., député Ministre de la Justice et procureur général du Canada

Par Daniel Boyer, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Monsieur le Ministre,

Au nom des quelque 600 000 membres de la FTQ, nous demandons au gouvernement du Canada de continuer de rejeter la demande du Mexique visant à engager une procédure d'extradition de Napoleón Gómez Urrutia, syndicaliste exonéré de blâme par les tribunaux mexicains récemment.

Comme vous avez sans aucun doute déjà été prévenu par vos fonctionnaires, les accusations portées contre M. Gómez ont maintenant été rejetées à au moins dix reprises par différents paliers du système juridique au Mexique. Malheureusement, en raison d'anomalies dans leur système juridique, les mêmes accusations ont été maintes fois portées contre lui au cours des huit dernières années. J'ai été informé que les mêmes accusations ont tout récemment été à nouveau présentées au Canada par le Mexique comme raison pour que vous engagiez la procédure d'extradition de M. Gómez.

Le Canada doit faire primer les droits démocratiques des travailleurs et travailleuses de se faire représenter afin d'obtenir de l'aide pour négocier avec leurs employeurs sans ingérence. Dans cet esprit, le Canada a eu raison de rejeter les accusations portées par le Mexique contre M. Gómez et de lui accorder le statut de résident permanent le 26 mai 2011 et la citoyenneté canadienne le 30 juin 2014.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente, veuillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président de la FTQ,

Daniel Boyer